

Lausanne, le 31 mars 2021

BONDPARTNERS SA maintient la date de son Assemblée générale, mais sous un format différent dû au coronavirus

Le Conseil d'administration de Bondpartners SA a confirmé que l'Assemblée générale annuelle de Bondpartners aura bien lieu le 27 mai 2021, comme prévu. Ceci afin d'assurer le bon fonctionnement de la Société et de permettre le versement du dividende à la date convenue.

Compte tenu de la situation liée au COVID-19, le Conseil d'administration et le Directoire ont décidé de tenir l'Assemblée générale de Bondpartners SA, conformément aux modalités prévues à l'article 27 de l'ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19), en excluant toute participation physique des actionnaires.

Les Actionnaires auront la possibilité d'exercer pleinement leur droit de vote par le biais du Représentant indépendant, Maître Eric Ramel, Avocat. Les instructions de vote pourront, quant à elles, être transmises soit en écrivant au prénommé, soit par le biais du portail électronique des actionnaires.

Le Conseil d'administration regrette de devoir déroger au déroulement habituel de son Assemblée mais la situation actuelle l'exige.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet www.bpl-bondpartners.ch, onglet « Annonces », rubrique « AG ».

BONDPARTNERS SA

Christian Plomb & Olivier Perroud
Membres du Directoire